forumlecture.ch

Plate-forme internet sur la littératie

Rendre visible ce qui ne l'était pas. L'accessibilité des moyens d'enseignement en Suisse romande

Gilles Bourquin, Eva Leuenberger et Robin Morand

Résumé

Cet article présente l'évolution de la démarche engagée par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) pour améliorer l'accessibilité des moyens d'enseignement romands (MER). Il montre comment cette démarche, initialement centrée sur l'adaptation de supports pour certains élèves, tend désormais à intégrer l'accessibilité dès la conception, la production et la diffusion des moyens d'enseignement. À partir de l'expérience menée avec le Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS) et du projet LUMINA, l'article met en évidence les principaux choix, difficultés et arbitrages rencontrés. Il souligne notamment la nécessité d'articuler accessibilité technique et accessibilité pédagogique, tout en tenant compte des contraintes éditoriales. Enfin, il identifie les enjeux qui restent à documenter dans les usages réels des élèves et des enseignant·es en classe.

Mots-clés

accessibilité , moyens d'enseignement , conception universelle de l'apprentissage , inclusion , édition scolaire , Suisse romande

⇒ *Titel, Lead und Schlüsselwörter auf Deutsch am Schluss des Artikels*

⇒ *Titolo, riassunto e parole chiave in italiano alla fine dell'articolo*

⇒ *Title, abstract and keywords in English at the end of the article*

Auteur·e·s

Gilles Bourquin, Conférence intercantonale de l'instruction publique et de la culture (CIIP), Faubourg de l'Hôpital 68, 2002 Neuchâtel ; Gilles.Bourquin@ciip.ch

Eva Leuenberger, Conférence intercantonale de l'instruction publique et de la culture (CIIP), Faubourg de l'Hôpital 68, 2002 Neuchâtel ; Eva.Leuenberger@ciip.ch

Robin Morand, Centre Suisse de Pédagogie Spécialisée (CSPS), Haus der Kantone, Speichergasse 6, 3000 Bern ; robin.morand@szh.ch

Copyright *Cet article est publié sous la licence Creative Commons CC BY 4.0: https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr*

Rendre visible ce qui ne l'était pas. L'accessibilité des moyens d'enseignement en Suisse romande

Gilles Bourquin, Eva Leuenberger et Robin Morand

1. Introduction

Dans une classe de 7P, un mardi matin, Léa[1] ouvre son manuel de sciences, comme les autres élèves de sa classe. À première vue, rien ne distingue son activité de celle de ses camarades : même programme, mêmes objectifs d'apprentissage, même support de travail. Pourtant, quelques minutes suffisent pour que l'activité devienne pour elle une source de fatigue et de décrochage. Les pages sont denses, les consignes longues et peu hiérarchisées, tandis que les exercices mobilisent simultanément du texte, des schémas et plusieurs tâches à réaliser en parallèle. Léa, qui présente une dyslexie associée à un trouble de l'attention (TDAH), peine à maintenir le fil de l'activité. Elle relit plusieurs fois les consignes, perd ses repères dans la page et se retrouve rapidement submergée par la quantité d'informations à traiter.

À côté de Léa, l'enseignant·e tente de rendre le travail plus accessible : certaines consignes sont reformulées ; une partie des informations est masquée pour alléger la charge visuelle ; les tâches sont découpées en étapes plus courtes et l'enseignant·e cherche à identifier ce qui relève directement de l'objectif d'apprentissage. Ces ajustements sont souvent réalisés dans l'urgence et avec des moyens limités. Parallèlement, à l'échelle cantonale, les demandes d'adaptation se multiplient : versions numériques modifiables, besoins liés à la dyslexie, aux troubles attentionnels ou aux difficultés de compréhension.

Cette scène illustre un paradoxe des systèmes éducatifs contemporains : alors que les écoles cherchent à mieux prendre en compte l'hétérogénéité des élèves, certains supports ordinaires continuent de créer des obstacles à l'apprentissage. Ces obstacles ne résultent pas nécessairement d'un manque d'engagement des acteur·rices, mais aussi de la manière dont les ressources pédagogiques sont conçues, organisées et diffusées.

Depuis les années 1990, les politiques éducatives internationales accordent une place croissante aux questions liées à l'accessibilité des apprentissages et à la participation des élèves au sein de l'école ordinaire. La Déclaration de Salamanque (UNESCO, 1994), puis la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations unies (Nations Unies, 2006), ont notamment contribué à faire évoluer le regard porté sur les difficultés scolaires. Celles-ci ne sont plus interprétées uniquement à partir des caractéristiques individuelles des élèves, mais également à partir des obstacles produits par les environnements éducatifs eux-mêmes. Les travaux récents de l'UNESCO (2017, 2020) soulignent ainsi la nécessité de transformer les pratiques pédagogiques, les environnements d'apprentissage et les ressources mises à disposition des élèves.

Les travaux de l'OCDE (2023) consacrés à l'équité et à la diversité des parcours scolaires s'inscrivent également dans cette évolution. Ils mettent en évidence le rôle joué par les environnements d'apprentissage dans la production ou la réduction des inégalités scolaires. Les supports pédagogiques ne servent dès lors pas uniquement à transmettre des savoirs : leur organisation, leur lisibilité ou leur niveau d'explicitation influencent directement les possibilités d'accès aux apprentissages.

Cette dimension reste toutefois relativement peu visible dans les débats consacrés à une école accessible à toutes et tous. Les réflexions se concentrent souvent sur les dispositifs de soutien, les ressources humaines ou l'organisation scolaire, tandis que les caractéristiques mêmes des supports pédagogiques sont plus rarement interrogées.

C'est dans cette perspective que l'accessibilité des moyens d'enseignement revêt une importance croissante en Suisse romande. Depuis plusieurs années, les cantons réunis au sein de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) développent une réflexion commune visant à améliorer l'accessibilité des moyens d'enseignement romands (MER), dans un contexte marqué par l'évolution des politiques éducatives et le développement des ressources numériques.

[1] La situation de Léa présentée dans l'introduction est une vignette fictive construite à des fins illustratives. Elle ne correspond pas à la description d'une élève ou d'une situation individuelle documentée.

L'objectif de cet article est de montrer comment la question de l'accessibilité des moyens d'enseignement est progressivement passée d'une logique centrée sur les adaptations individuelles à une approche plus large portant sur la conception, la production et le pilotage des ressources pédagogiques.

À partir de l'expérience conduite au sein de la CIIP, notamment en collaboration avec le Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS) et dans le cadre du projet LUMINA, l'article examine les choix opérés, les difficultés rencontrées et les arbitrages nécessaires pour intégrer l'accessibilité dans la conception et la production des MER.

2. La question des supports dans l'accès aux apprentissages

2.1 L'accessibilité des moyens : un angle encore peu visible des réflexions sur une école accessible à toutes et tous

Pendant longtemps, les difficultés d'accès liées aux moyens d'enseignement ont principalement été traitées lorsqu'elles se manifestaient dans les situations concrètes d'enseignement. Lorsqu'un support s'avérait difficile à utiliser pour un élève, la réponse consistait notamment à reformuler une consigne, modifier la présentation d'un document, réorganiser une activité ou, parfois, concevoir un nouvel exercice.

Cette manière de répondre aux difficultés a contribué à laisser les caractéristiques mêmes des moyens d'enseignement relativement peu interrogées. Les obstacles rencontrés ont ainsi souvent été considérés sous l'angle des besoins de l'élève et des adaptations à mettre en place, plutôt que sous celui des obstacles que le support pouvait lui-même produire.

Ce travail d'adaptation constitue aujourd'hui une réalité largement répandue dans les établissements scolaires. Il mobilise un temps important, des compétences spécifiques et des ressources qui varient selon les contextes.

Les adaptations réalisées peuvent porter sur différents aspects des supports : leur lisibilité, l'organisation des informations, la formulation ou le degré d'explicitation des consignes, ainsi que la structuration des activités proposées.

2.2 Historique : de la pédagogie spécialisée à une préoccupation de l'école ordinaire

Les démarches actuellement développées autour de l'accessibilité des moyens d'enseignement en Suisse romande s'inscrivent dans une évolution plus large des réflexions sur l'hétérogénéité des élèves et les conditions d'accès aux apprentissages.

Dans le contexte suisse romand, cette évolution s'est opérée de manière progressive et différenciée selon les cantons. Jusqu'au milieu du XXe siècle, les réponses apportées aux élèves présentant des difficultés importantes reposaient principalement sur des structures spécialisées distinctes de l'école ordinaire. Si les premières approches intégratives émergent dans les années 1960 et 1970, c'est paradoxalement jusqu'au milieu des années 2000 que le recours aux dispositifs séparatifs continue de progresser en Suisse. L'Accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée marque une étape importante en affirmant que les solutions intégratives doivent être préférées aux solutions séparatives (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique [CDIP], 2007). Depuis lors, les approches plus inclusives déplacent progressivement la réflexion : la question n'est plus seulement celle de la présence des élèves dans les classes ordinaires, mais aussi celle des conditions permettant leur participation effective aux apprentissages.

En Suisse romande, les premières réflexions sur l'accessibilité des supports pédagogiques se sont principalement développées dans le champ de la pédagogie spécialisée. Les adaptations des moyens d'enseignement concernaient alors surtout des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers identifiés et reposaient essentiellement sur des ajustements individuels réalisés localement par les enseignant·es spécialisé·es, les services cantonaux ou différents centres de ressources. L'enjeu principal consistait à rendre certains supports utilisables dans des situations particulières, sans que la conception des moyens d'enseignement elle-même soit encore véritablement interrogée à l'échelle du système scolaire.

Les premières démarches intercantonales menées par la CIIP ont principalement visé à faciliter ces adaptations par la mise à disposition de versions numériques ou modifiables des supports existants, soit par l'intermédiaire de prestataires externes spécialisés, soit directement au moyen de la plateforme de diffusion des moyens d'enseignement romands.

Cette première phase est restée largement centrée sur une logique d'adaptation individuelle des supports. Progressivement, toutefois, la réflexion s'est déplacée vers les caractéristiques mêmes des ressources pédagogiques et vers la possibilité de concevoir des supports plus facilement utilisables dans des contextes d'enseignement variés.

Le Programme d'activité 2020–2023 de la CIIP rend plus explicitement visible cette évolution. Dans le cadre de la priorité consacrée à l'inclusion scolaire et à la gestion de la diversité, la CIIP prévoit notamment de mettre à profit les possibilités offertes par les nouvelles technologies afin de permettre l'accès aux moyens d'enseignement officiels adaptés en fonction de certains handicaps (CIIP, 2019). L'accessibilité n'est alors plus envisagée uniquement comme une question relevant de la pédagogie spécialisée, mais comme un enjeu plus large touchant les moyens d'enseignement romands et les conditions d'accès aux apprentissages dans l'école ordinaire.

Cette évolution s'accompagne d'une réflexion plus large sur les liens entre l'accessibilité des moyens d'enseignement et la différenciation pédagogique. Dans cette perspective, l'accessibilité n'est plus pensée uniquement comme une réponse destinée à certains élèves présentant des besoins particuliers, mais aussi comme un moyen de soutenir des pratiques pédagogiques permettant à un plus grand nombre d'élèves d'accéder aux apprentissages.

Le développement des ressources numériques, l'évolution des politiques éducatives et les travaux consacrés à l'accessibilité des apprentissages contribuent à renforcer cette approche plus systémique. La réflexion ne porte dès lors plus uniquement sur les adaptations réalisées localement ou sur certains aménagements techniques des supports, mais aussi sur les conditions de conception, de production et de diffusion des ressources pédagogiques destinées à l'ensemble des élèves.

3. La transformation du rôle éditorial de la CIIP

3.1 Une réponse intercantonale : la CIIP comme espace de coordination

La CIIP est l'organe de coordination et de coopération de l'éducation romande et du Tessin. Depuis la mise en œuvre du Plan d'études romand (PER) en 2011, les cantons romands ont fait le choix de développer conjointement des moyens d'enseignement romands (MER) destinés à l'ensemble de l'espace romand de formation. Dans ce cadre, la CIIP assume un rôle de maison d'édition des MER. Ceux-ci comprennent à la fois des ressources destinées aux élèves tout au long de leur scolarité obligatoire et des guides didactiques à l'intention des professionnel·les de l'éducation.

Historiquement, la CIIP ne mettait à disposition qu'une seule version des MER, conçue avant tout selon des critères de qualité didactique. Pour chaque moyen d'enseignement, elle constituait un groupe de travail composé d'expert·es en didactique, d'enseignant·es et de graphistes, chargé de développer une collection d'ouvrages répondant aux besoins des cantons dans une discipline donnée. Les guides didactiques ont progressivement été diffusés sous forme entièrement numérique, tandis que les ressources destinées aux élèves restaient principalement distribuées sur papier. Seuls certains élèves reconnus comme présentant des besoins éducatifs particuliers pouvaient disposer d'une version numérique au format PDF.

Si la nécessité d'adapter les MER à certains profils d'élèves était connue, elle ne faisait toutefois pas partie du cahier des charges initial de la CIIP. Pour répondre à ce besoin, la CIIP a développé des collaborations avec le Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue (CPHV), qui convertissait les fichiers PDF dans un format plus accessible. Ce modèle présentait cependant plusieurs limites : la CIIP ne maîtrisait ni le processus d'adaptation ni les modalités de validation des ressources produites, et les versions accessibles restaient réservées à un nombre restreint d'élèves.

En 2025, l'Assemblée plénière de la CIIP (AP-CIIP) a décidé de remédier à ce double problème en chargeant la CIIP d'éditer des versions de ses MER respectant les bonnes pratiques en matière d'accessibilité et de permettre leur mise à disposition à l'ensemble des élèves qui en auraient besoin, sans démarche administrative particulière.

La mise en œuvre de ce mandat se situe toutefois au croisement de plusieurs contraintes : volonté politique, ressources disponibles, étendue des mesures d'accessibilité envisageables et réalités du processus éditorial. À cela s'ajoute l'héritage éditorial des MER existants. Conçus à des périodes différentes, ceux-ci présentent des contenus et des mises en forme qui reflètent l'évolution des pratiques éditoriales et des contextes de production. L'enjeu ne consiste donc pas seulement à intégrer les bonnes pratiques d'accessibilité dans les nouveaux MER, mais aussi à repenser les moyens existants afin de les rendre utilisables par le plus grand nombre d'élèves, avec le moins d'obstacles possible.

3.2 De l'adaptation à une prise en compte de l'accessibilité dès la conception

Ce déplacement du moment auquel la question de l'accessibilité est posée peut être mis en relation avec les principes de la conception universelle de l'apprentissage (CUA ; Universal Design for Learning, UDL). Développée par CAST, la CUA repose sur la prise en compte de la variabilité des apprenant·es dès la conception des environnements et des situations d'apprentissage. Elle propose notamment de diversifier les possibilités d'engagement, de représentation ainsi que d'action et d'expression, afin de réduire les obstacles à l'apprentissage tout en maintenant les objectifs poursuivis (CAST, 2024). La CIIP ne s'appuie pas explicitement sur ce cadre, mais sa démarche en rejoint plusieurs principes.

3.3 Un point de comparaison : l'Ontario

Cette logique consistant à prendre en compte la diversité des élèves en amont se retrouve, sous une autre forme, dans certaines politiques éducatives nord-américaines. En Ontario, le guide ministériel *L'apprentissage pour tous* articule la conception universelle de l'apprentissage, la différenciation pédagogique et une démarche par étapes. La CUA et la différenciation y interviennent dès la planification de l'enseignement destiné à l'ensemble des élèves, avant la mise en place, lorsque cela est nécessaire, d'interventions plus ciblées (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2013).

Pour la réflexion menée sur les MER, l'intérêt de cet exemple ne réside donc pas dans la transposition du modèle ontarien, mais dans le principe qu'il illustre : certaines difficultés peuvent être anticipées dès la conception d'une ressource ou d'une situation d'apprentissage, plutôt que traitées uniquement par des adaptations ultérieures.

3.4 Un point de comparaison en Suisse alémanique

À titre de comparaison, l'organisation des moyens d'enseignement en Suisse alémanique diffère de celle de la Suisse romande. Alors que les cantons romands développent conjointement, par l'intermédiaire de la CIIP, des moyens d'enseignement romands destinés à l'ensemble de l'espace romand de formation, les cantons alémaniques ne disposent pas d'un système éditorial unique produisant des moyens d'enseignement communs à tous les cantons. Différentes maisons d'édition développent des moyens d'enseignement, tandis que les cantons disposent de leurs propres modalités de choix et d'utilisation.

L'Interkantonale Lehrmittelzentrale (ilz) est un organisme intercantonal de coordination créé en 1973. Elle coordonne notamment, pour ses cantons membres, des travaux liés au développement et à l'évaluation des moyens d'enseignement, sans se substituer aux cantons ni aux différentes maisons d'édition (ilz, 2023).

Le terme allemand *Lehrmittel* correspond ici à celui de moyen d'enseignement. Dans le cadre des « Lehrmittelübertragungen », l'ilz coordonne également la transformation de moyens d'enseignement existants afin de les rendre utilisables par des élèves présentant des besoins spécifiques. Le dispositif organise la collaboration entre les maisons d'édition et des institutions spécialisées : les premières mettent à disposition les données sources nécessaires, tandis que les secondes réalisent les adaptations, en particulier pour des élèves aveugles ou présentant une déficience visuelle (ilz, 2024).

Au-delà de ces points de comparaison, la transformation du rôle éditorial de la CIIP conduit dès lors à une question plus large : qu'est-ce qu'un moyen d'enseignement réellement accessible ?

4. Qu'est-ce qu'un MER accessible ?

4.1 Définir l'accessibilité des MER

Dans le cadre des MER, parler d'accessibilité suppose d'abord de dépasser une définition trop étroite du terme. L'accessibilité ne se réduit pas à la seule conformité technique d'un document : elle désigne plus largement la capacité d'un support à rendre les connaissances visées accessibles à tous les élèves, quels que soient leurs profils et les conditions dans lesquelles se déroulent leurs apprentissages.

Cette conception de l'accessibilité ne signifie pas pour autant réduire les exigences d'apprentissage. Elle conduit au contraire à distinguer les difficultés qui relèvent des apprentissages visés de celles qui sont produites par le support lui-même. Dans tout document pédagogique coexistent en effet deux types de difficultés. La première tient aux objectifs d'apprentissage (comprendre un concept, analyser une situation, construire un raisonnement, argumenter) : elle est légitime et formatrice, puisque c'est précisément elle que l'enseignement travaille. La seconde tient à la forme du support (déchiffrer une mise en page surchargée, interpréter une consigne dont la logique n'est pas explicitée, naviguer dans un document sans hiérarchie visible) : elle est accidentelle, et elle ne mesure rien de ce que l'on cherche à évaluer. Rendre un support accessible consiste à supprimer la seconde sans toucher à la première. Les exigences intellectuelles restent entières ; ce sont les chemins qui y mènent qui deviennent praticables. Il ne s'agit donc pas d'abaisser la barre, mais de permettre à tous les élèves de l'atteindre.

Cette définition a conduit à distinguer deux dimensions :

- L'accessibilité technique agit sur le contenant : contraste, taille de police, structuration du document ou encore compatibilité avec les outils d'assistance. Elle est nécessaire et peut s'appuyer sur des standards existants, notamment les Web Content Accessibility Guidelines (WCAG) (W3C, 2023), qui définissent des exigences en matière d'accessibilité des contenus numériques.
- L'accessibilité pédagogique agit, quant à elle, sur le contenu : la structuration du raisonnement, la clarté des consignes et l'explicitation des attendus.

Sur le plan du contenant (accessibilité technique), un socle de bonnes pratiques peut être vérifié de manière relativement objective, par exemple :

- un document structuré, dont les titres et les niveaux hiérarchiques sont balisés par des styles (Titre 1, Titre 2, etc.) et non simulés par la mise en forme (gras, souligné, taille de police définie manuellement pour créer un titre) ;
- une police d'écriture lisible et un contraste suffisant entre le texte et son fond ;
- un texte réellement sélectionnable, et non une image de texte : un document numérisé sans reconnaissance optique de caractères reste inaccessible à toute synthèse vocale et constitue de ce fait une barrière majeure ;
- des équivalents pour les contenus non textuels : descriptions des illustrations, transcriptions, sous-titres ou alors proposer une ressource alternative ;
- un ordre de lecture explicite, qui garantit que le document sera restitué par les technologies d'assistance dans l'ordre voulu. Cela suppose notamment d'organiser le document selon un ordre de lecture cohérent, d'éviter les éléments flottants ou les chevauchements susceptibles de perturber sa restitution par les technologies d'assistance.

Ces exigences sont nécessaires. Elles ne sont pas suffisantes. Reste en effet une question que le socle technique ne permet pas de trancher : le document aide-t-il l'élève à comprendre ce que l'on attend d'elle ou de lui ?

D'une part un document peut satisfaire à l'ensemble des critères techniques tout en restant, pour une partie des élèves, opaque, difficile d'accès ou peu efficient du point de vue des apprentissages. D'autre part, l'accessibilité pédagogique se laisse difficilement traduire en critères binaires (oui/non) : un choix bénéfique pour certains élèves ne l'est pas nécessairement pour d'autres, et une exigence telle que « disposer les éléments de manière facilement compréhensible » s'interprète différemment selon les pratiques et selon le degré scolaire des élèves. Elle appelle donc des critères gradués, dont l'application relève du jugement professionnel plutôt que de la simple vérification.

4.2 L'accessibilité se pense dès la conception

Ce constat a une implication directe sur la chaîne de production des MER. La mise en forme, qui relève notamment de l'accessibilité technique, intervient en aval d'un processus de conception dans lequel des choix structurants ont déjà été effectués : organisation du contenu, formulation des consignes ou progression logique proposée à l'élève. À ce stade, le travail graphique peut améliorer la lisibilité visuelle, mais il ne peut pas corriger des difficultés qui trouvent leur origine dans la conception même du support. Rendre accessible un document mal conçu revient donc à traiter en surface un problème plus profond.

Le regard graphique et le regard pédagogique interviennent ainsi sur des registres distincts mais complémentaires. Le premier permet d'identifier les problèmes de contraste, de hiérarchie visuelle ou de densité d'information par page et d'y remédier. Le second interroge les implicites disciplinaires, les consignes qui supposent une démarche que l'élève doit deviner, ou encore les relations présentées comme évidentes alors qu'elles ne le sont pas nécessairement pour un·e élève qui découvre le sujet.

Trois exemples permettent d'illustrer cette distinction.

1. Une frise chronologique peut être visuellement soignée — échelle régulière, couleurs différenciées, iconographie cohérente — et rester difficilement accessible si sa logique n'est pas explicitée, si les relations causales ne sont pas indiquées ou si sa complexité dépasse les capacités cognitives des apprenant·es.
2. Une consigne peut être typographiquement irréprochable — encadrée, aérée, détachée du reste de la page — et rester difficilement accessible si elle cumule plusieurs opérations cognitives non distinguées ou si le verbe d'action (« caractérise », « justifie ») n'a jamais fait l'objet d'un enseignement explicite.
3. Enfin, un tableau de synthèse peut présenter un contraste satisfaisant et une mise en page claire tout en restant difficilement utilisable si les catégories qu'il mobilise n'ont pas été explicitées, si sa logique de lecture n'est pas indiquée ou si son articulation avec la leçon en cours n'est pas établie.

5. Comment opérationnaliser l'accessibilité ?

5.1 Le rôle du CSPS

La CIIP a fait appel au Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS) afin d'élaborer un cadre conceptuel et pratique permettant d'intégrer l'accessibilité dès la conception de ses différentes publications, en particulier de celles destinées aux élèves.

Le CSPS intervient comme partenaire spécialisé de la CIIP dans cet espace situé entre conformité technique et qualité pédagogique. Son rôle n'est pas celui d'une instance de validation ou de contrôle, mais d'apporter une expertise spécialisée dans le cadre d'une démarche collective.

Le recours à une expertise spécialisée répond à la difficulté de transposer des principes généraux d'accessibilité dans la conception concrète des MER. Si les normes et recommandations existantes sont largement disponibles, leur application à des ressources pédagogiques destinées à l'enseignement ordinaire soulève des questions plus complexes, liées aux usages des supports, aux situations d'apprentissage et aux contraintes propres à la production éditoriale.

5.2 Traduire les principes en critères opérationnels

En collaboration avec la CIIP, le CSPS traduit ainsi les principes généraux d'accessibilité en critères concrets, adaptés aux différents types de supports et aux contraintes réelles de conception des MER.

Ces critères concernent aussi bien les caractéristiques formelles des supports que certaines conditions permettant de faciliter leur utilisation dans les situations d'apprentissage. Ils prolongent ainsi les dimensions techniques et pédagogiques présentées précédemment, sans pouvoir se réduire à une simple vérification de conformité.

Toutes les adaptations ne présentent pas le même degré d'urgence ni le même impact potentiel. La collaboration entre la CIIP et le CSPS permet dès lors de hiérarchiser les interventions, en distinguant ce qui peut être amélioré rapidement de ce qui nécessite une révision plus profonde, et d'éclairer les arbitrages entre exigences d'accessibilité, contraintes éditoriales et réalités du terrain.

Ces arbitrages portent non seulement sur des aspects techniques, mais également sur des questions de temporalité, de coûts, de cohérence éditoriale ou encore de compatibilité avec les pratiques effectives des enseignant·es.

L'accessibilité apparaît ainsi moins comme l'application mécanique d'un ensemble de critères que comme un processus qui suppose de mettre en relation exigences d'accessibilité, qualité pédagogique, faisabilité éditoriale et usages scolaires.

5.3 LUMINA : mettre les principes à l'épreuve de la production éditoriale

Le projet LUMINA répond à la demande de l'Assemblée plénière de la CIIP de mettre à disposition des élèves des moyens d'enseignement dans un format accessible. Il est réalisé en collaboration étroite entre le CIIP et le CSPS et se concentre sur la conversion des MER à destination des élèves pour qu'ils respectent les normes d'accessibilité définies.

À l'issue de ce processus de conversion, les MER seront disponibles dans les formats suivants :

Format	Description
Pdf balisés avec formulaires	Ces documents permettront aux élèves d'utiliser les fonctions de lecture vocale de manière optimale et de disposer de champs de réponse pré-établi pour réduire les barrières d'utilisation du format digital en classe. Pour les exercices qui représentent une trop grande complexité, des alternatives sont créées.
Docx et odt en format brut	Un format pleinement éditable par l'enseignant·e facilitant la reprise du contenu dans une démarche de différenciation. Il ne respecte pas la mise en page d'origine.
Docx et odt mis en page	Un format pleinement éditable qui permet de menues retouches sans toucher à la mise en page d'origine.
Format papier original optimisé	Les contrastes et certaines mises en page sont optimisés. Quelques consignes sont reformulées pour réduire les doubles tâches, repositionnement de certains éléments.

Tableau 1 : Formats accessibles prévus dans le cadre du projet LUMINA

Ce processus de conversion va de pair avec l'ouverture de la future plateforme REPERIO qui servira de levier de communication pour ces MER accessibilisés. Cette plateforme en ligne à destination des enseignant·es hébergera le Plan d'études romand, les Moyens d'enseignement romands, ainsi que toutes les ressources que la CIIP met à disposition des partenaires de l'école. REPERIO disposera de plusieurs éléments d'interface mettant en évidence les documents dans leur format accessibles comme des filtres de recherche ou des notifications dans l'espace enseignant lorsqu'un nouveau MER est disponible.

5.4 Opérationnaliser la conversion d'un catalogue de moyens d'enseignement : les défis de la maison d'édition de la CIIP

Dans un premier temps, une quarantaine de critères ont été définis avec le CSPS afin d'assurer que la mise à disposition des contenus respectait les standards d'accessibilité définis : mise en page, balisage, reformulation, création d'alternatives. Ce travail devait initialement être effectué directement dans les fichiers sources inDesign desquels étaient ensuite exportés les fichiers .pdf pour l'impression et la version numérique à destination des élèves.

L'application de ces critères au processus de conversion d'un premier MER déjà édité a fait apparaître quatre défis principaux :

- l'évolution des exigences et attentes en matière d'accessibilité au fil des années ;
- la conception historique de moyen dévoué à être utilisé exclusivement sous format papier ;
- la variété des modalités d'exercices qui nécessitent parfois d'utiliser un compas ou d'esquisser un schéma en guise de réponse ;
- la diversité des chartes graphiques (disposition de l'information, contrastes, …).

La prise en compte de ces éléments a rendu caduque l'application stricte des critères initialement définis. Le processus initial aurait nécessité de repenser l'intégralité de chaque moyen dans sa version papier, ou de disposer d'une version numérique très différente de la version originale, complexifiant ainsi l'utilisation de ces MER par les élèves et les enseignant·es. Cela aurait nécessité de relancer un cycle de validation complet de chaque MER par ses rédacteur·rices et un investissement financier particulièrement élevé.

De nombreux arbitrages de fond ont donc été opérés : un nouveau cadre de conversion a été défini, un processus strict établi et une solution technique spécifique développée afin d'automatiser le plus grand nombre d'opérations. Le cheminement choisi est décrit ci-dessous.

Le fichier inDesign de la version imprimée est retouché sur le plan de l'accessibilité visuelle : les contrastes sont augmentés, certaines consignes comprenant notamment des doubles tâches non essentielles reformulées et certains éléments sont déplacés ou réorganisés. Ce fichier est ensuite exporté en donnée structurée vers un logiciel conçu spécifiquement pour la conversion des MER en format accessible. Le contenu y est linéarisé (voir Figure 1), balisé, les formes et illustrations non essentielles sont supprimées et les champs de formulaire sont appliqués aux champs de réponses qui le nécessitent. Les exercices trop complexes pour être remis en page sans en retravailler la consigne ou l'exécution sont remplacés par des alternatives créées pour l'occasion.

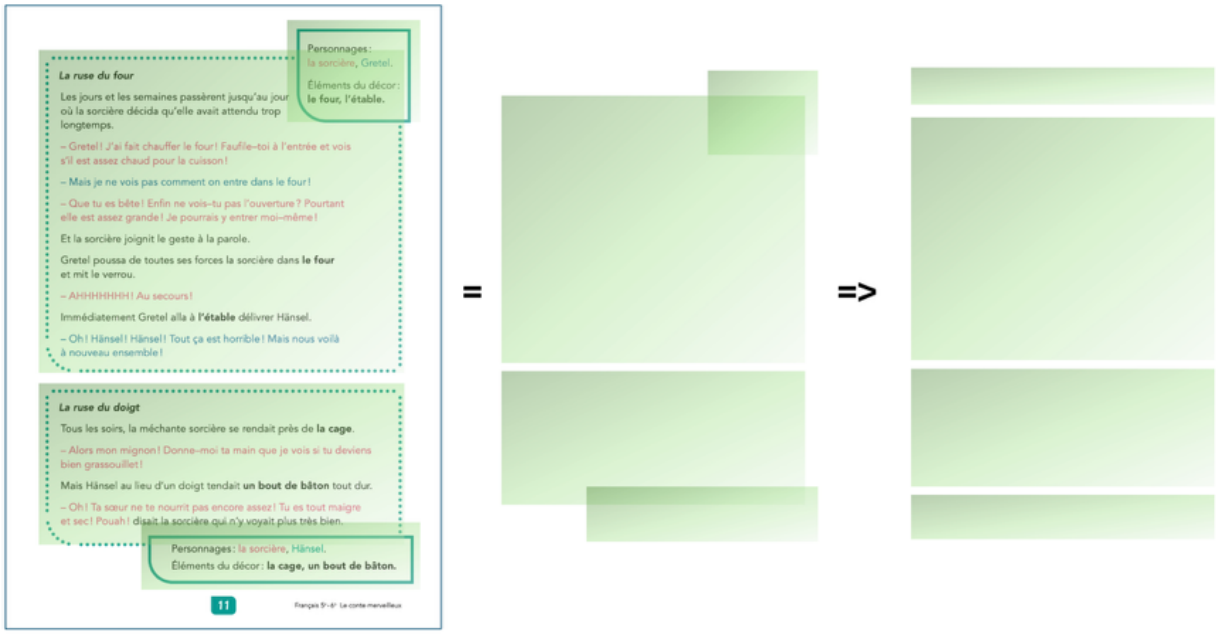

Figure 1: Linéarisation du contenu

Cette copie du MER entièrement digitale est ensuite exportée en .pdf balisé avec champs de formulaires, en .docx éditable pour favoriser la différenciation.

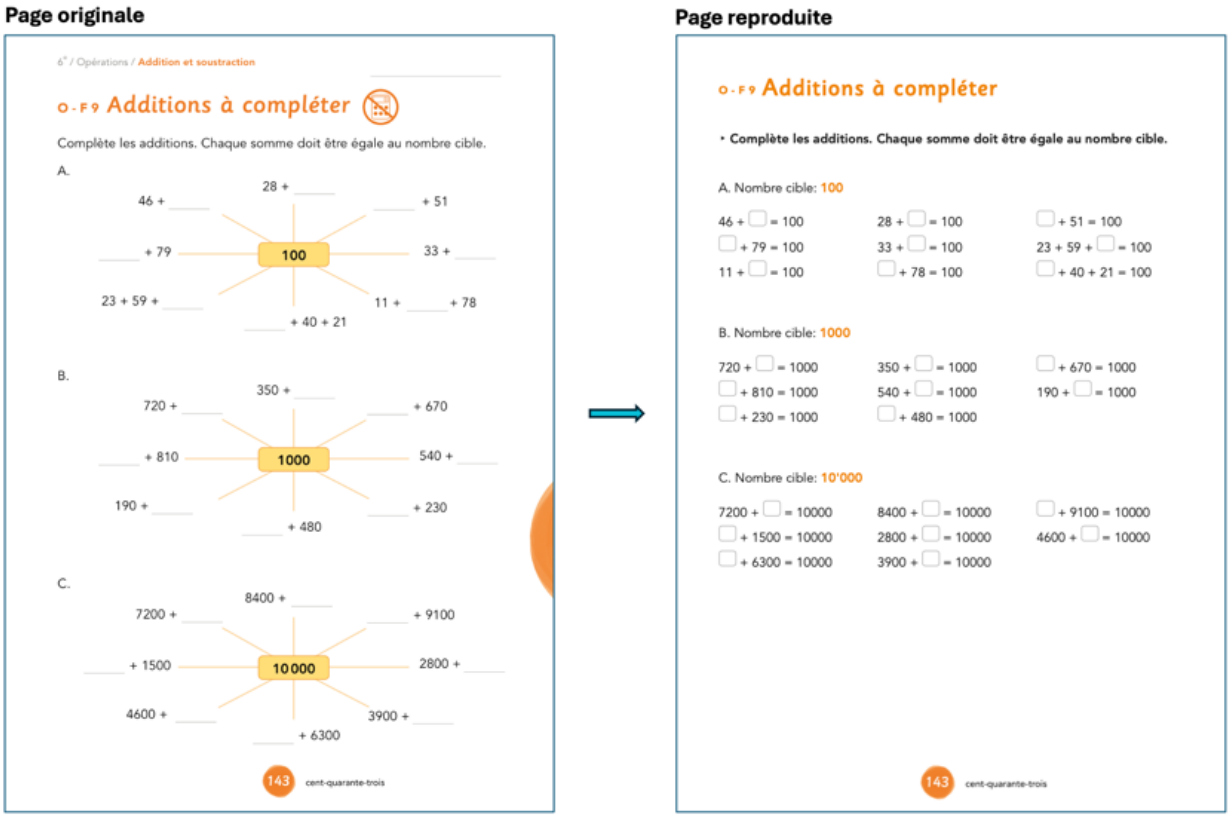

Figure 2: pdf avant et après la conversion

L'avantage de ce nouveau processus réside dans la standardisation des MER accessibles et dans la facilité de mise à jour des contenus ; chaque modification du fichier source est aisément reportée dans la version digitale sans qu'elle n'impacte le reste du fichier, permettant une évolution ciblée du MER dans ses formats accessibles. Tous ces documents sont ensuite mis à disposition sur la plateforme REPERIO.

6. Conclusion : enseignements, limites et perspectives

6.1 Ce que l'expérience permet de retenir

La démarche engagée par la CIIP montre que l'accessibilité des moyens d'enseignement ne peut être réduite à la production de versions adaptées pour certains élèves ni à la seule conformité technique des supports. Elle conduit à interroger plus largement les choix effectués tout au long de la chaîne éditoriale : conception des contenus, organisation de l'information, mise en forme, formats de diffusion et possibilités d'adaptation.

L'expérience menée avec le CSPS et dans le cadre de LUMINA fait également apparaître qu'une liste de critères, aussi utile soit-elle, ne peut être appliquée mécaniquement. Certains critères peuvent être vérifiés de manière relativement objective, tandis que d'autres nécessitent une interprétation tenant compte du contenu disciplinaire, du degré scolaire, des usages en classe et des contraintes de production. L'accessibilité constitue dès lors moins un état atteint une fois pour toutes qu'un processus d'amélioration progressive.

6.2 Des limites qui restent à documenter

Cette démarche comporte toutefois des limites. À ce stade, elle repose principalement sur le travail de conception, de conversion et d'expertise réalisé autour des MER. Les effets des choix effectués sur les usages réels des élèves et des enseignant·es doivent encore être davantage documentés. Il serait notamment nécessaire d'examiner la manière dont les versions accessibles sont utilisées en classe, leur compatibilité avec

les outils d'assistance, leur compréhension par les élèves et leur articulation avec les versions ordinaires des MER.

Cette évaluation est importante : un support techniquement accessible ou jugé plus lisible lors de sa conception ne peut être considéré comme effectivement accessible sans prendre en compte les conditions concrètes dans lesquelles il est utilisé.

6.3 Perspectives

Pour la CIIP, l'enjeu est désormais d'intégrer progressivement l'accessibilité dans les pratiques éditoriales ordinaires plutôt que de la traiter uniquement comme une opération de conversion réalisée en aval. Cette évolution suppose de développer des compétences partagées entre les différent·es acteur·rices de la conception des MER et de poursuivre une démarche itérative fondée sur les difficultés rencontrées et, à terme, sur les retours des utilisateur·rices.

Certains enseignements de cette expérience peuvent dépasser le contexte romand : prendre en compte l'accessibilité en amont, distinguer les dimensions techniques et pédagogiques, associer une expertise spécialisée au processus éditorial et accepter une amélioration progressive plutôt que rechercher d'emblée une conformité exhaustive. D'autres éléments sont plus directement liés au contexte de la CIIP, notamment l'existence de moyens d'enseignement communs à plusieurs cantons, une gouvernance intercantonale et une infrastructure commune de diffusion.

L'enjeu n'est donc pas de considérer les MER comme définitivement « accessibles », mais de construire un processus éditorial capable d'identifier, de réduire et de réexaminer progressivement les obstacles que les supports peuvent créer dans l'accès aux apprentissages.

Références

CAST. (2024). *Universal Design for Learning Guidelines version 3.0* [Graphic organizer]. https://udlguidelines.cast.org/more/downloads/

Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin. (2019). *Programme d'activité 2020–2023*. https://ancien.ciip.ch/files/2/PROGR-ACTIVITES-2020-2023.pdf

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. (2007). *Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 25 octobre 2007*. https://edudoc.ch/record/87690/?ln=fr

Interkantonale Lehrmittelzentrale. (2023). *Jubiläumsschrift 50 Jahre ilz*. https://ilz.ch/sites/default/files/inline-files/ilz_Jubilaeumsschrift_2023-07-01.pdf

Interkantonale Lehrmittelzentrale. (2024). *Rahmenkonzept Lehrmittelübertragungen*. https://www.ilz.ch/sites/default/files/inline-files/Rahmenkonzept%20Lehrmitteluebertragungen_3.pdf

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2013). *L'apprentissage pour tous : Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12e année*. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. https://files.ontario.ca/edu-learning-for-all-2013-fr-2022-01-28.pdf

Nations Unies. (2006). *Convention relative aux droits des personnes handicapées* (Résolution A/RES/61/106). https://digitallibrary.un.org/record/588742/files/A_RES_61_106-FR.pdf

OCDE. (2023). *Équité et inclusion dans l'éducation (version abrégée) : La diversité fait la force*. Éditions OCDE. https://doi.org/10.1787/e9be59d0-fr

UNESCO. (1994). *Déclaration de Salamanque et cadre d'action pour l'éducation et les besoins spéciaux : Conférence mondiale sur l'éducation et les besoins éducatifs spéciaux : Accès et qualité*. https://bice.org/app/uploads/2014/06/unesco_declaration_de_salamanque_et_cadre_daction_pour_leducation_et_les_besoins_speciaux.pdf

UNESCO. (2017). *Un guide pour assurer l'inclusion et l'équité dans l'éducation*. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000259389_fre

UNESCO. (2020). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020 : Inclusion et éducation : Tous, sans exception*. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374904

World Wide Web Consortium. (2024). *Web Content Accessibility Guidelines (WCAG) 2.2*. https://www.w3.org/TR/2024/REC-WCAG22-20241212/

Auteur·e·s

Gilles Bourquin gère un portefeuille de produits digitaux au sein de la CIIP. Il assure la correspondance entre les besoins des utilisatrices et utilisateurs et les concepteurs des différentes solutions numériques. En parallèle, il est enseignant de Français, de Géographie et d'Histoire au Cycle 3.

Eva Leuenberger est juriste de formation et titulaire d'un master en compétences interculturelles. Depuis 2023, elle est responsable du domaine École obligatoire de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin. Ses activités portent notamment sur l'évolution du Plan d'études romand et des moyens d'enseignement romands. Elle a auparavant travaillé sur les questions d'inclusion, de compensation des désavantages et de monitorage de l'éducation au sein d'institutions intercantonales.

Robin Morand est titulaire d'un master en enseignement spécialisé de l'Université de Fribourg. Depuis 2021, il est collaborateur scientifique au Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS), où il se consacre à l'accessibilité numérique. Auditeur certifié en accessibilité numérique, il accompagne la CIIP dans la mise en accessibilité des moyens d'enseignement romands. Il a auparavant accompagné des élèves non-voyants et malvoyants, notamment dans la mise en place de moyens auxiliaires informatiques, et travaillé comme enseignant spécialisé en intégration.

Cet article a été publié dans le numéro 2/2026 de forumlecture.ch

Das Unsichtbare sichtbar machen. Die Zugänglichkeit von Unterrichtsmaterialien in der Westschweiz

Gilles Bourquin, Eva Leuenberger und Robin Morand

Abstract

Dieser Beitrag zeichnet die Entwicklung der von der Interkantonalen Konferenz für das öffentliche Bildungswesen der Westschweiz und des Tessins (CIIP) eingeleiteten Massnahmen zur Verbesserung der Zugänglichkeit von Unterrichtsmaterialien aus der Westschweiz (MER) nach. Er zeigt auf, wie dieser Ansatz, der sich ursprünglich auf die Anpassung von Unterrichtsmaterialien für bestimmte Schüler:innen konzentrierte, nun darauf abzielt, die Zugänglichkeit bereits bei der Konzeption, der Produktion und der Verbreitung von Unterrichtsmaterialien zu berücksichtigen. Ausgehend von den gemeinsam mit dem Schweizer Zentrum für Sonderpädagogik (CSPS) und dem Projekt LUMINA gesammelten Erfahrungen arbeitet der Artikel die wichtigsten Entscheidungen, Schwierigkeiten und Abwägungen heraus. Er unterstreicht insbesondere die Notwendigkeit, technische Barrierefreiheit und pädagogische Zugänglichkeit miteinander zu verknüpfen und dabei redaktionelle Einschränkungen zu berücksichtigen. Schliesslich identifiziert er die Herausforderungen, die im Hinblick auf die tatsächliche Nutzung durch Schüler:innen und Lehrpersonen im Unterricht noch weiter untersucht werden müssen.

Schlüsselwörter

Zugänglichkeit, Lehrmittel, Universal Design for Learning (UDL), Inklusion, Schulbuchverlag, französischsprachige Schweiz

Dieser Beitrag wurde in der Nummer 2/2026 von leseforum.ch veröffentlicht.

Rendere visibile ciò che non lo era. L’accessibilità dei manuali scolastici nella Svizzera romanda

Gilles Bourquin, Eva Leuenberger e Robin Morand

Riassunto

Questo articolo presenta l’evoluzione del percorso intrapreso dalla Conferenza intercantonale dell’istruzione pubblica e della cultura della Svizzera romanda e del Ticino (CIIP) per migliorare l’accessibilità dei manuali scolastici romandi (MER). Mostra come questo percorso, inizialmente incentrato sull’adattamento di supporti didattici per alcuni alunni, tenda oggi a integrare l’accessibilità fin dalle fasi di progettazione, produzione e diffusione dei testi. A partire dall’esperienza condotta con il Centro svizzero di pedagogia specializzata (CSPS) e dal progetto LUMINA, l’articolo mette in evidenza le principali scelte, difficoltà e soluzioni di compromesso incontrate. Sottolinea in particolare la necessità di coniugare l’accessibilità tecnica e quella pedagogica, tenendo conto al contempo dei vincoli editoriali. Infine, individua le questioni che restano da documentare in relazione agli usi effettivi da parte degli alunni e degli insegnanti in classe.

Parole chiave

accessibilità , manuali scolastici , progettazione universale per l’apprendimento , inclusione , editoria scolastica , Svizzera romanda.

Questo articolo è stato pubblicato nel numero 2/2026 di forumlettura.ch

Making the invisible visible: The accessibility of teaching materials in French-speaking Switzerland

Gilles Bourquin, Eva Leuenberger and Robin Morand

Abstract

This article traces the development of the initiative launches by the Intercantonal Conference of Public Education and Culture of French-speaking Switzerland and Ticino (CIIP) to improve the accessibility of teaching materials developed for French-speaking Switzerland (MER). It shows how this approach, initially focused on adapting teaching materials for specific pupils, now aims to integrate accessibility from the outset into the design, production and distribution of teaching materials. Drawing on experiences with the Swiss Special Education Centre (CSPS) and the LUMINA project, the article examines the key decisions, challenges and trade-offs encountered along the way. In particular, it highlights the need to combine technical and pedagogical accessibility while taking editorial constraints into account, Finally, it identifies challenges that require further investigation regarding the actual classroom use of the materials by pupils and teachers.

Keywords

accessibility; teaching materials; Universal Design for Learning; inclusion; textbook publishing, French-speaking Switzerland.

This article was published in the 2/2026 issue of leseforum.ch